

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lancement du projet « En affaires à Nicolet-Bécancour! »

Bécancour, le 1^{er} novembre 2011 – Afin de favoriser l'établissement d'entreprises sur le territoire des MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour, les partenaires du développement économique se mobilisent autour du projet « *En affaires à Nicolet-Bécancour* ». Ce tout nouveau projet permettra à deux jeunes promoteurs d'être rémunérés afin de développer un projet d'entreprise. Un projet d'affaires sera retenu pour le territoire du CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska et également pour le territoire du CLD de la MRC de Bécancour.

Les deux promoteurs sélectionnés seront rémunérés sur une période de 12 semaines au cours de laquelle ils pourront suivre la formation *Lancement d'une entreprise*, offerte par la Commission scolaire de La Riveraine. Ils seront également accompagnés, durant cette même période, par des professionnels qui pourront suivre leur cheminement et répondre à leurs interrogations. Ces futurs entrepreneurs auront accès aux infrastructures et équipements de la SADC de Nicolet-Bécancour afin d'élaborer leur plan d'affaires et leur projet d'entreprise. Ils seront appelés à découvrir la région et ses intervenants en plus d'être initiés aux différents outils et services offerts par les partenaires.

« *Il s'agit d'un projet tout à fait innovateur* », commente Monsieur Steve Brunelle, directeur général de la SADC de Nicolet-Bécancour. « *Par les programmes d'emploi, nous avons toujours embauché des employés, maintenant nous souhaitons engager des employeurs qui créeront leur emploi avec leur projet d'entreprise.* »

Inscriptions et conditions d'admissibilité

Deux jeunes entrepreneurs de 18 à 30 ans sont donc recherchés! Le participant peut provenir de l'extérieur de la région, mais doit obligatoirement développer son projet d'affaires sur le territoire de l'une des deux MRC.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au vendredi 20 janvier à 12 h, via le site Internet : www.sadcnicoletbecancour.ca Le projet débutera le 20 février, et ce, pour une durée de 12 semaines.

Implication des partenaires

Le projet « *En affaires à Nicolet-Bécancour* » est possible grâce aux partenaires financiers suivants : la SADC de Nicolet-Bécancour, le CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska, le CLD de la MRC de Bécancour ainsi que Service Canada dans le cadre du programme Sensibilisation Jeunesse. Le Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour, la Commission scolaire de La Riveraine ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec collaborent également à la réalisation du projet.

- 30 -

Source :
Carolynne Aubin
Conseillère en développement et communication
SADC de Nicolet-Bécancour
819 233-3316 poste 25
caubin@ciril.qc.ca

Information :
Jacinthe Allard
Conseillère Stratégie jeunesse
SADC de Nicolet-Bécancour
819 233-3315 poste 31
jallard@ciril.qc.ca